

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 19 JUIN 2025 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33  
Quorum : 17

**PRÉSENTS** : Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Madame MEYZONNY, Monsieur ABBES, Monsieur LAFAYOLLE de la BRUYERE.

**EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :**

Madame GRIMAL (à Monsieur FABRE)  
Monsieur BOURDIN (à Madame PETIT)  
Monsieur GRANJU (à Monsieur DEROUBAIX)  
Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR)  
Monsieur DI PERNA (à Monsieur BECQUART)  
Madame SEYTIER (à Madame FALCON)  
Madame QUELIN (à Monsieur CHRISTIN)

**ABSENTS :**

Monsieur KARTAL, Madame PONCET, Madame ARBORE, Monsieur RIBIERE, Madame ARENA, Monsieur LARBI.

Le quorum est atteint.

\_\_\_\_\_

Monsieur Jacques BECQUART est désigné secrétaire de séance.

\_\_\_\_\_

**2025.04.07 AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024 DU BUDGET PRINCIPAL**

(Rapporteur : Christophe FORTIN)  
Nomenclature : 7.1 – Décisions budgétaires

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu les articles L. 2121-14, L. 2121-31 et L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2025.04.06 approuvant le Compte Financier Unique du budget principal pour l'exercice 2024 ;

L'instruction budgétaire et comptable M57 prévoit qu'après l'approbation du compte financier unique, il appartient à l'Assemblée délibérante d'affecter les résultats constatés pour l'exercice 2024.

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit être affecté :

- En priorité, en réserve pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement apparu à la clôture de l'exercice précédent. Elle correspond à la somme du déficit d'investissement constaté et du solde des restes à réaliser.
- Pour le solde, en excédent de fonctionnement reporté ou en dotation complémentaire en réserve.

Après avoir constaté les résultats du compte Financier Unique 2024 du Budget Principal, il convient que le Conseil Municipal se prononce sur l'affectation du résultat.

Résultat de fonctionnement de l'exercice (a)	2 120 871.48 €
Excédent de fonctionnement N-1 reporté (002) (b)	8 550 170.46 €
Résultat de fonctionnement cumulé (c=a+b)	10 671 041.94 €

Résultat d'investissement de l'exercice (d)	-132 659.73 €
Excédent d'investissement N-1 reporté (001) e	-401 051.51 €
Résultat d'investissement cumulé (f=d+e)	-533 711.24 €

Reste à réaliser de l'exercice (g)	-539 302.06 €
------------------------------------	---------------

<b>Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement (c = a+b) au compte 002 "Résultat de fonctionnement reporté"</b>	<b>9 598 028.64€</b>
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (f=d+e) au compte 001 "Résultat d'investissement reporté"</b>	<b>-533 711.24€</b>
<b>Besoin de financement de la section d'investissement avec RAR (h = f+g) au compte 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés"</b>	<b>1 073 013.30 €</b>

La Commission Municipale Finances, lors de sa séance en date du 16 juin 2025 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,  
à l'unanimité, DÉCIDE :

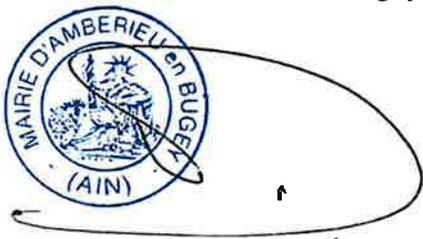
- 1- **LA REPRISE** des résultats de clôture de l'exercice 2024, sur le budget supplémentaire 2025 selon le détail ci-dessus pour le budget principal.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le **24 JUIN 2025**

Daniel FABRE  
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Jacques BECQUART  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Becquart", is written over the name of the secretary.



Accusé de réception en préfecture  
001-210100046-20250619-DEL\_2025-04-07-DE  
Date de télétransmission : 24/06/2025  
Date de réception préfecture : 24/06/2025 3